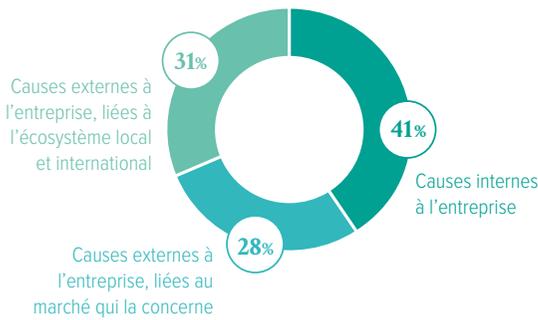


Grandes catégories de causes citées



LES PRINCIPALES CAUSES DE DÉFAUT DE PRÊTS

Le défaut est occasionné dans la moitié des cas par une cause unique et dans l'autre moitié par une multitude de facteurs combinés (de 2 à 10 facteurs cités). Les facteurs de défaut de prêt les plus cités sont :

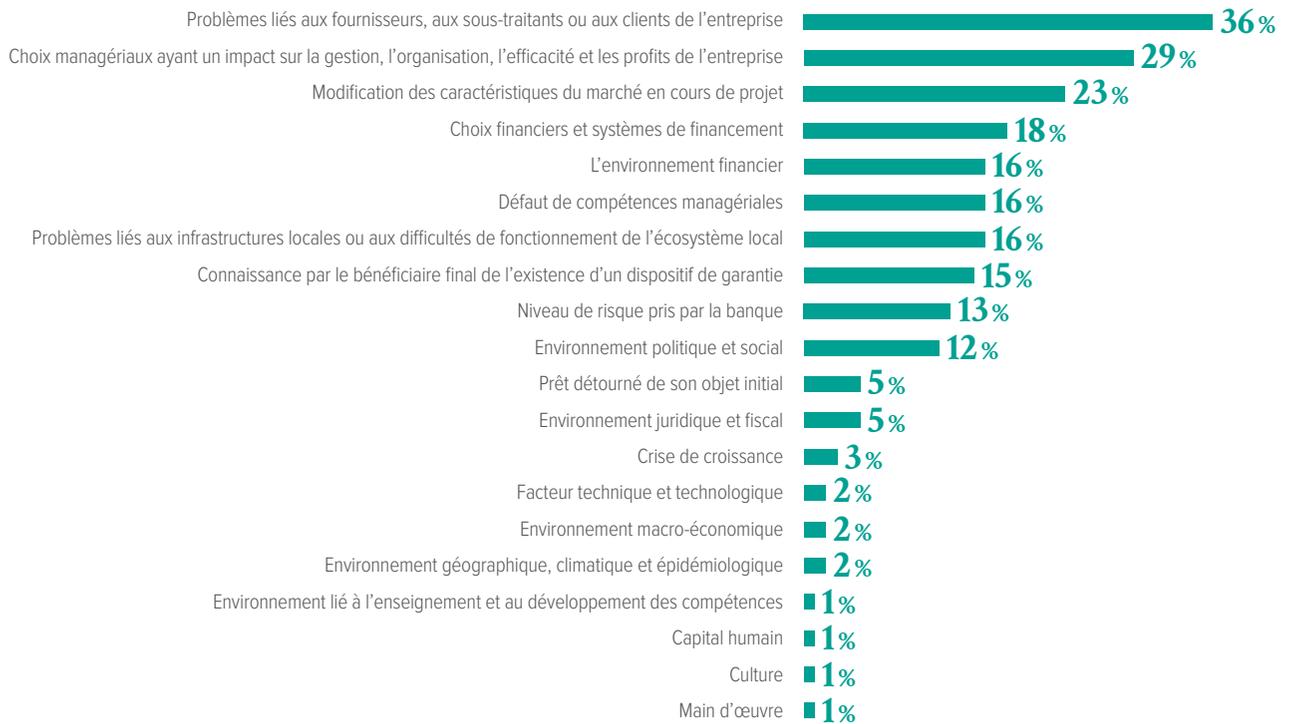
36 % des cas
Les problèmes liés aux fournisseurs, sous-traitants ou aux clients de l'entreprise

29 % des cas
De mauvais choix managériaux ayant un impact sur la gestion, l'organisation, l'efficacité et les profits de l'entreprise

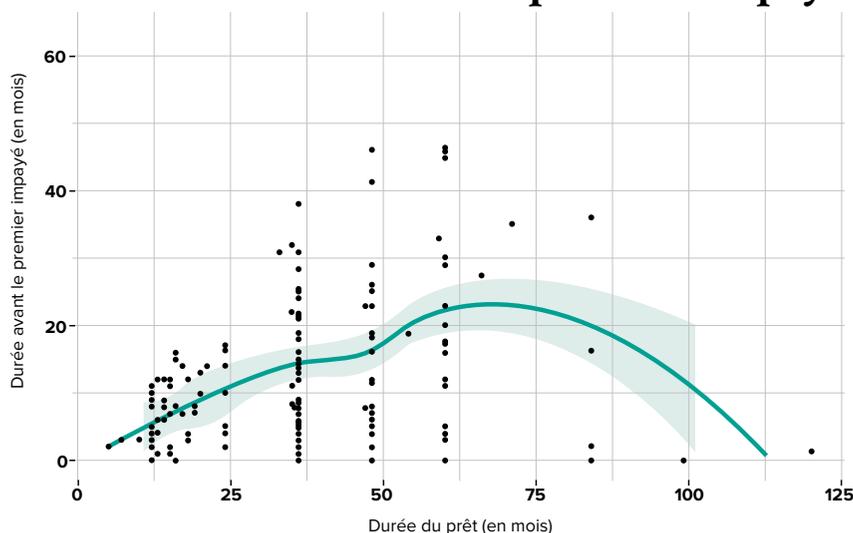
23 % des cas
La modification des caractéristiques du marché en cours de projet

18 % des cas
Les choix financiers et systèmes de financement

Causes citées des défauts



Relation entre la durée du prêt et la durée avant le premier impayé



Une relation linéaire entre la durée du prêt et la durée avant le premier impayé est plausible. Ainsi, le moment d'apparition du premier impayé serait fonction de la durée du prêt. En moyenne, le premier impayé intervient après l'écoulement d'environ 40 % de la durée du prêt, soit après l'écoulement de 40 % de la première période partant de la date de la première échéance à celle de la dernière échéance. Le ratio entre la durée du prêt et la durée avant le premier impayé est de 19 % pour le premier quartile, 36 % pour la médiane et 58 % pour le troisième quartile.

Cette plaquette sous la forme d'un résumé exécutif présente le rapport final de l'étude sur les causes de défaut des petites et moyennes entreprises en Afrique Subsaharienne, avec l'exemple d'ARIZ. L'objectif était d'identifier les difficultés que rencontrent les PME africaines et de déterminer les causes des défauts de paiement des prêts bancaires contractés par ces PME. Cette étude, commanditée par le groupe Agence française de développement (AFD), est la première à analyser en profondeur les causes de défaut de paiement de ces PME à travers des études de cas concrets, et à en tirer des analyses statistiques. Elle fait par ailleurs émerger les leviers de succès des opérations de soutien au financement des PME.

Grâce au dispositif de garantie ARIZ, il est aujourd'hui possible de mieux comprendre les enjeux et les mécanismes de défaut des TPE/PME africaines vis-à-vis de leurs sources de financement, afin de distinguer ce qui est de l'ordre de la perception ou de la réalité de terrain.

POUR LIRE LE RAPPORT D'ÉTUDE INTÉGRAL : bit.ly/EtudePME

Les causes de défaut des PME en Afrique subsaharienne : l'exemple d'ARIZ





Les causes de défaut des PME en Afrique subsaharienne : l'exemple d'ARIZ

À travers l'exemple d'ARIZ, l'objectif du rapport final de l'étude sur les causes de défaut des petites et moyennes entreprises en Afrique Subsaharienne était d'identifier les difficultés que rencontrent les PME africaines, de déterminer les causes des défauts de paiement des prêts bancaires contractés par ces PME, et de distinguer ce qui est de l'ordre de la perception ou de la réalité de terrain.

LIRE LE RAPPORT D'ÉTUDE INTÉGRAL :
bit.ly/EtudePME

En Afrique subsaharienne, comme dans le reste du monde, les économies nationales se caractérisent généralement par un grand nombre de très petites, petites et moyennes entreprises (TPE/PME) qui constituent l'essentiel des possibilités d'emploi.

Néanmoins, la croissance économique accélérée qu'ont connue de nombreux pays d'Afrique subsaharienne au cours de la dernière décennie ne s'est pas accompagnée d'une création d'emplois ou d'une répartition plus équitable des richesses

dans la société. Ainsi, les gouvernements africains cherchent aujourd'hui à repenser la manière de stimuler une croissance économique inclusive, et répondre aux exigences des communautés en voie d'urbanisation rapide et de l'augmentation croissante des jeunes dans la population. La création et la croissance des PME en est un axe fort, car ces dernières sont un élément fondamental du tissu économique. Pour autant, la création et le développement des PME en Afrique sont fortement restreints, notamment à cause d'un manque d'accès au financement.

LEVER L'OBSTACLE DE L'ACCÈS AU FINANCEMENT

En effet, devant les problèmes de gouvernance, d'insuffisance des infrastructures ou de fiscalité abusive, l'accès au financement est le premier des obstacles à la croissance des petites entreprises en Afrique subsaharienne. Les PME se trouvent souvent restreintes dans l'accès aux capitaux dont elles ont besoin pour croître et se développer. L'offre de capitaux (dettes, fonds propres) est donc inadéquate et les PME sont perçues de façon négative par les acteurs du financement. Toutefois, le statut juridique d'une PME importe peu pour les banques, qui leur accordent difficilement des prêts en fonction du risque qu'elles représentent. La capacité d'accès

de nombreuses entreprises au financement est fortement liée aux taux d'intérêt.

L'Agence Française de Développement (AFD) intervient depuis 15 ans dans les pays en développement pour soutenir l'accès au financement des PME via un produit de garantie : ARIZ. Ayant à sa disposition des données diversifiées sur près de 7 400 lignes de prêts garanties dans sa zone d'intervention, l'AFD a souhaité produire une analyse inédite des causes de défaut des PME en Afrique subsaharienne. Parue en 2019, cette étude a permis de relever plusieurs constats.



Une étude, plusieurs constats

Le premier d'entre eux est que le défaut est occasionné dans la moitié des cas par une cause unique et dans l'autre moitié par une multitude de facteurs combinés (de 2 à 10 facteurs cités). Les dix causes de défaut de prêt les plus citées — dans au moins 10 % des cas — étant :

1. Les problèmes liés aux fournisseurs, aux sous-traitants ou aux clients de l'entreprise (36 % des cas);
2. De mauvais choix managériaux ayant un impact sur la gestion, l'organisation, l'efficacité et les profits de l'entreprise (29 % des cas);
3. La modification des caractéristiques du marché en cours de projet – évolution des potentiels de débouchés : concurrence, consommateurs, chocs de demande, baisse des ventes, etc. (23 % des cas);
4. Les choix financiers et systèmes de financement (18 % des cas);
5. L'environnement financier;
6. Le déficit de compétences du gestionnaire de l'entreprise;
7. Les problèmes liés aux infrastructures locales ou aux difficultés de fonctionnement de l'écosystème local;
8. La connaissance par le bénéficiaire final de l'existence d'un dispositif de garantie;
9. Le niveau de risque pris par la banque;
10. L'environnement politique et social.

PRINCIPALES ANALYSES

- Les PME sont sensibles en premier lieu aux problèmes liés aux retards de paiements par les clients (État inclus), et souffrent d'un manque de structuration et d'un manque de compétences managériales qui conduisent à de mauvais choix managériaux (diversification excessive) ou financiers (montant de prêt trop élevé, coût de la dette trop important).
- Elles sont par ailleurs sensibles aux problèmes liés aux infrastructures locales (routières et énergétiques, ponctuellement ou chroniquement défaillantes), mais aussi aux crises politiques. Les crises environnementales sont aujourd'hui peu citées, sauf à Madagascar.
- Dans une moindre mesure, la connaissance par le client d'une garantie ARIZ et le niveau de risque pris par la banque sont deux facteurs de défaut récurrents.
- Les politiques de soutien aux PME (de l'accélération des procédures d'enregistrement des entreprises à l'instauration des registres de garanties) sont déterminantes pour le bon fonctionnement des affaires des PME et néanmoins défaillantes dans les pays de l'étude. La communication de la part des gouvernements auprès des PME sur les actions de soutien poursuivies est souvent insuffisante.
- Un certain nombre de facteurs n'a pas d'effet sur le risque de défaut de l'entreprise : montant du prêt en euros, nature du prêt, type de taux, pourcentage du prêt garanti, type d'investissement, âge de l'entreprise, chiffre d'affaires de l'entreprise.

- Tous prêts confondus, le premier impayé des entreprises en défaut est intervenu au bout de 40% de la durée totale du prêt.
- Le pourcentage garanti n'est pas discriminant ni le ratio montant des suretés/montant du prêt.
- Le risque de mise en jeu est fortement élevé dans le cas des entreprises qui ne sont pas déjà clientes de la banque : ce risque s'élève à 64%. Cependant, ce risque est considérablement réduit lorsque la durée du prêt est comprise entre 12 et 24 mois.
- Lorsqu'une entreprise est déjà cliente de la banque prêteuse, la taille de l'entreprise est discriminante sur le risque de mise en jeu : les entreprises de moins de 5 salariés (9% de l'échantillon global) ont un plus fort taux de défaut (27%) que celles de plus de 5 salariés (88% de l'échantillon global, 5% de taux de défaut).
- Les « petits » prêts (inférieurs à 300K€, souvent en garantie de portefeuille) et les prêts plus « importants » (supérieurs à 300K€, souvent en garantie individuelle) sont affectés de façon très distincte. Les prêts les plus importants sont plus sensibles aux modifications du marché.
- Il est par ailleurs intéressant de noter qu'une divergence a été observée entre le discours de nos interlocuteurs et les résultats de l'étude statistique : si l'on considère la population totale des entreprises couvertes par la garantie ARIZ, il n'y a pas statistiquement plus de risque de défaut selon les secteurs sur l'ensemble des quatre pays étudiés.

